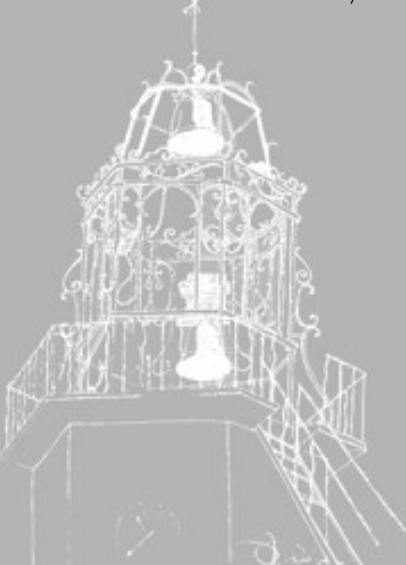


Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2017, NUMÉRO 2
DATE DE PARUTION : MARS 2017



DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE :
LUNDI - MERCREDI - VENDREDI
9H00 À 12H00

OUVERTURE DE LA POSTE :
LUNDI AU VENDREDI
9H00 À 12H00

LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MERCREDIS DE 10H À 12H
PREMIÈRE ADJOINTE
SUR RENDEZ-VOUS

TÉL : 04 75 27 91 11
FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)
MAIRIE-VENTEROL@ORANGE.FR

“

Je vous invite à
venir nombreux
pour échanger
et partager un
moment de
convivialité.

”

DÉBUT 2014, nous avons annoncé ce que nous
allions faire, depuis nous l'avons fait... et nous
allons continuer à le faire ! Je parle bien sûr de la
mise en œuvre du projet de l'équipe municipale,
celle-ci arrivant à mi-mandat.

Les grands travaux sont bien visibles dans les
rues ou sur les bâtiments. Les petits chantiers se
remarquent moins mais contribuent à notre quali-
té de vie quotidienne et à la préservation de notre
patrimoine commun.

D'autres actions sont encore moins visibles
mais de la plus grande importance, comme
l'accompagnement social et le soutien aux per-
sonnes en difficulté. On peut rajouter la gestion
rigoureuse des moyens de la commune.

Nous vous présenterons tout cela dans le détail
lors d'une réunion publique **le 20 avril 2017 à
18h30** dans la salle des fêtes. Je vous invite à venir
nombreux pour échanger et partager un moment
de convivialité.

M A I R I E

Cartes d'identité

À compter du 21 mars 2017, la mairie n'enregistre plus les demandes de cartes d'identité. Ce service est désormais centralisé et disponible dans les mairies de **Nyons ou de Montélimar**, mairies-stations les plus proches de la commune, ou dans la commune de leur choix, équipée du nouveau dispositif. Le secrétariat de mairie de Venterol reste à la disposition du public pour tout renseignement

Election à la présidence de la République

Dimanche 23 avril et dimanche 7 mai.

Campagne de stérilisation des chats libres

La convention entre la SPA de l'Isle-sur-la-Sorgue, dont dépend notre commune, la clinique vétérinaire de Nyons, et la commune de Venterol a été passée. La campagne de stérilisation des chats libres est donc mise en place et organisée à l'appui d'un collectif d'habitants volontaires. Les chats libres repérés doivent être signalés en mairie (lieu et description des animaux).

Il est rappelé aux propriétaires de chats qu'ils doivent gérer la reproduction de leurs animaux, et les faire stériliser pour éviter la prolifération.

Formation aux premiers secours

Samedi 18 mars

Rappel : La mairie organise une session de formation aux Premiers secours pour les habitants de Venterol, conduite par les pompiers moniteurs du SDIS de Nyons.

Comme annoncé précédemment, elle se déroulera dans la salle des fêtes.

Elle intègre l'utilisation du défibrillateur. Elle est accessible aux enfants dès l'âge de 12 ans.

Une attestation est délivrée à l'issue de la formation, valable 4/5 ans.

Durée : 7h, début à 8h30 / 9h. Coût 50 € par personne.

Il reste quelques places disponibles, vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie **(date limite lundi 13 mars)**.

Pensez-y, c'est important, ici ou ailleurs, nous pouvons tous contribuer à sauver des vies !

Communauté des communes

La nouvelle communauté de communes des Baronies en Drôme Provençale se met en marche depuis ce début d'année 2017.

Notre commune, en raison de sa taille, a deux sièges ; elle est représentée par le maire, également membre du bureau composé de 34 membres, ainsi que par la première adjointe.

Elle regroupe 67 communes et 97 délégués.

Site : cc-bdp.fr

Économie d'eau, piscines

Le niveau de la piscine peut baisser jusqu'à 1 cm par jour à cause de l'évaporation. Une piscine moyenne peut donc consommer 300 litres par jour. Cela revient approximativement à doubler la consommation en eau d'un ménage. Il n'existe qu'une seule solution pour remédier à ce problème : utiliser une couverture de piscine, elle permet de diminuer le volume d'eau évaporé de plus de 70 %.

Attention aussi à ne pas trop remplir les piscines. Il est recommandé de laisser 10 à 15 cm de marges pour que les sauts, plongeurs et autres « bombes » ne gaspillent pas trop d'eau.

S'il vous plaît, ayez également le geste citoyen de remplir vos piscines le plus tôt possible dans la saison. Un remplissage trop tardif peut impacter tout votre voisinage si le débit de nos sources n'est pas à un niveau permettant de satisfaire la consommation normale en plus du remplissage de votre piscine.

Urbanisme

Déclaration préalable de M. LE SAUX Laurent.

Projet : Modification d'ouverture et création de terrasse.

Transfert de Permis de construire : de M. RAULOT Teddy vers Mme VIDAL Stéphanie.

Projet : Extension d'une maison individuelle.

AVIS DE DÉCÈS :

Mme Annie Juliette CHAVE épouse ICARD, décédée le 10 février 2017 à Avignon

Sincères condoléances à la famille

M A I R I E

Raoul Taburin arrive à Saint-Céron, alias Venterol !

Plus de rumeurs, plus d'interrogations, plus de questions, Venterol va se transformer en Saint-Céron le temps d'un tournage qui durera plusieurs semaines, incluant le temps de préparation et mise en place des décors puis de remise en état, de fin mars à la mi-juillet.

Tout ou presque a été dévoilé, présenté, expliqué au cours d'une soirée qui réunissait les Venterolais autour d'une équipe de tournage sympathique et ouverte au dialogue, et qui s'est poursuivie par des échanges décontractés autour du verre de l'amitié offert par la production.

Il faudra attendre un peu pour voir le film... environ une année, le travail de montage nécessitant plusieurs mois.

Nous comptons sur toute la population pour leur faire le meilleur accueil et faciliter leur travail.

Attention !

Trois panneaux municipaux aux entrées du village seront dédiés à l'information du tournage pendant toute sa durée, tenus à jour par la mairie en lien avec l'équipe du film pour indiquer les contraintes ainsi que les lieux, les dates et les horaires.

Merci de les consulter !

- Panneau à droite de la porte de la mairie
- Panneau Place Sabarot
- Panneau Cimetière/St Jean.



Le prochain Bulletin

Prochain Bulletin municipal début mars. Les articles et informations à diffuser devront parvenir au secrétariat de la mairie, **lundi 10 avril dernier délai**. Merci d'avance pour vos contributions.

UN NOUVEAU SITE POUR LES ACTES DE NAISSANCE

Lancement du site www.actenaissance.com par le gouvernement afin d'aider les internautes dans leur besoin à se procurer des actes de naissance en ligne.

Trop de sites privés proposent en effet des services payants alors que le gouvernement met à disposition des sites **100% gratuits**.

Le problème rencontré par ces sites officiels est qu'ils sont parfois compliqués à trouver.

Actenaissance.com a donc été lancé pour simplifier les démarches en redirigeant facilement les internautes vers les deux sites officiels permettant aux français nés sur le territoire et ceux nés à l'étranger de faire une demande d'acte de naissance en ligne.



Amélioration de l'Habitat 2017

Depuis 2007, les 4 communautés de communes des Baronnies drômoises sont associées avec le Département de la Drôme et l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) pour mener ensemble un programme d'aides à l'amélioration de l'habitat ancien sur le territoire.

La Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale continue en 2017 le portage du Programme d'Intérêt Général, animé par SoliHA (nouveau nom du Cald).

Vous trouverez en mairie l'affiche des permanences-conseils de SoliHA auxquelles pourront se rendre les propriétaires qui souhaitent rénover leur(s) logement(s) en bénéficiant des aides financières proposées par l'ANAH et le Département ainsi que des dépliants.

Pour en savoir plus sur ce dispositif, vous pouvez contacter Nathalie BARBEROUSSE au 04 75 26 98 86 ou visiter le site : www.cc-bdp.fr, rubrique Habitat.

Information communiquée par Jean-Michel LAGET Vice-président en charge de l'Habitat.

Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale.

GESTION DES DECHETS

De nombreuses entorses aux règles du tri sélectif sont encore à déplorer, comme par exemple les bacs verts encombrés de cartons ou de déchets verts ou les dépôts d'objets divers à côté des bacs.

Dans certains cas les déposants sont aisément identifiables. Ils seront à l'avenir invités à venir récupérer leurs déchets pour les transporter à la déchèterie.

Nous rappelons ci-dessous les principales règles à respecter, qui figurent sur le site de notre communauté de communes :

<http://www.cc-bdp.fr/a-la-une/dechets-menagers>

Dans le bac vert (en sacs fermés) : déchets ménagers non recyclables, exclusivement. **Ne pas mettre :** flacons et bouteilles en plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires et cartonnettes, cagettes, cartons, verre, ferrailles, déchets verts.

Dans le bac jaune, vides et en vrac : flacons et bouteilles en plastiques, emballages métalliques, briques alimentaires et cartonnettes. **Ne pas mettre :** sacs et films, barquettes, boîtes, pots en plastique, les déchets qui ne sont pas des emballages, les cagettes, le verre...

Dans la colonne à verre : uniquement bouteilles et pots en verre.

Dans la colonne à papier : Tous les papiers y compris les cahiers spirales et les enveloppes à fenêtre.

Tout le reste doit être porté à la déchèterie intercommunale de Nyons, ZA Les Laurons, notamment cartons, ferrailles, déchets verts, gravats, encombrants, bois, équipements électriques et électroniques, journaux, etc.

Elle comporte maintenant une recyclerie qui permet de valoriser encore mieux certains objets usagés en les rénovant.

Merci pour votre civisme !

FIGURATION ADULTES « RAOUL TABURIN »

Pour les besoins du tournage du film Raoul Taburin, réalisé par Pierre Godeau et produit par la Pan-Européenne, nous recherchons des hommes et des femmes de tous profils (avoir 16 ans révolus), pour de la figuration rémunérée, **entre le 9 mai et le 10 juillet.**

Pour postuler, merci de télécharger la fiche casting à l'adresse ci-dessous, et de la renvoyer à :

castingraoultaburin@gmail.com

Téléchargement de la fiche à l'adresse suivante :

<https://drive.google.com/open?id=0B2AuJ5p82VMtTjNrdnVDWjNFbXM>

Si vous avez des difficultés pour télécharger le document, vous pouvez vous le procurer à la mairie de Venterol et le déposer au même endroit une fois rempli.

OU le scanner et nous le retourner par mail.

Seules, les personnes retenues seront recontactées.

FORMATION EN LIGNE À LA PORTÉE DE TOUS

ASOFT propose aux participants aux différents MOOC (*Massive Open Online Course*/formation pour enseignants et élèves « en ligne »), nouvelle activité, l'occasion de se réunir pour échanger lectures, exercices collectifs, opinions et problèmes techniques. C'est aussi une aide précieuse pour les personnes peu à l'aise avec le numérique de se familiariser avec l'utilisation des services d'Internet.

Pour plus d'information : Asoft, 04 75 26 61 19 ou asoft.nyons26@gmail.com

GROUPE MUSICAL DU NYONSAIS

Le groupe musical du Nyonsais, ensemble d'harmonie, recherche des instrumentistes à vent ainsi que des percussionnistes, amateurs de tout niveau. Programme varié.

Répétitions tous les 15 jours, samedi après-midi à Nyons.

Pour tout renseignement :

André Picard – picard26@orange.fr

Louis Piette – louispiette26@gmail.com

La vie de la commune

LE TEMPLE

L'hiver est à nos yeux une période particulière qui voit l'activité humaine ralentie voire endormie.

Cependant, méfiez vous de l'eau qui dort...

Dans une grande discrétion, Le Temple continue de faire bourgeonner ses nouveaux fruits.

Pendant ces mois, de novembre à février, la gestation se concrétise. Les contacts avec les artistes et futurs exposants se multiplient et le bureau laisse mûrir, dans le calme et le silence, cette programmation 2017. Nouvelle saison, que vous êtes nombreux à attendre avec une curiosité certaine.

Continuez, avec patience, de porter attention aux annonces qui fleuriront dans le bulletin municipal ainsi que sur le site de la commune. D'autres témoignages de ce renouveau seront placés, ça et là, dans les vitrines situées dans notre village et nos hameaux.

Prochainement, vous serez conviés à découvrir l'avènement de la saison.

Lors de cette manifestation, des artistes amateurs Venterolais exposeront le fruit de leur travail pour permettre des rencontres inédites et/ou des retrouvailles. Avis à tous les artistes, il est encore temps de se rapprocher du bureau pour prendre contact et permettre de mettre au point ensemble cet événement de lancement.

Pour tous ceux qui ne connaissent pas encore Le Temple, n'hésitez pas à nous rejoindre pour faire part d'une aventure artistique à taille humaine. Etoffer notre bureau, partager les tâches, collaborer avec de nouvelles idées et points de vue nous combleraient pour cette année. Quant aux fidèles adhérents, n'oubliez pas de venir renouveler votre engagement à nos côtés.

La présentation de la saison 3 au Temple aura lieu le **dimanche 02 avril à 17h**.

Vous pouvez nous joindre à l'adresse suivante pour plus d'informations :

templeventerol@gmail.com et n'oubliez pas les informations sur notre site :
www.letemple-venterol.fr

OFFRE D'EMPLOI

AGEM – 35 Route des Echirons – 26110 VENTEROL (siège social)

Foyer accueillant 23 adultes handicapés
Recherche **AMP ou équivalent** pour le week-end

Prise de fonction au foyer Charles GOUNOD
Connaissances demandées en musique, chant ou sachant jouer d'un instrument.

CDI

Temps partiel

Tarif horaire brut de base : 10,89 €

CC66. Mutuelle Santé. CE

Pour postuler :

Adresser les candidatures par mail :
directeur@aefa.fr

Ou courrier : AGEM – 16 Route de St Pierre
84600 VALRÉAS

AVAM

La chorale a pris sa vitesse de croisière et se réunit chaque mardi soir de 20h15 à 21h45, elle reste ouverte à tous ceux qui aiment chanter et s'amuser !!

Les cours de piano, guitare, flûte et modelage restent ouverts à de nouveaux intéressés.

L'AVAM organise un stage les 19, 20 et 21 Avril pour les enfants de 7 à 12 ans, de 9h à midi et de 14 à 17h. *(Si l'enfant va avoir 7 ans ou a un peu plus de 12 ans, pas de problème !!)*

Chaque enfant amène son pique-nique et l'AVAM s'organise pour surveiller et animer ce temps de repas et jeux.

Le thème ? Création d'un conte musical avec 2 intervenantes en musique et une en peinture pour la création des décors. Un aperçu de ce travail aura lieu le vendredi en fin d'après-midi à la salle des fêtes.

Le prix ? 45 euros pour les adhérents + 6 euros pour les non adhérents.

En mars, des flyers seront distribués à l'école, il y en aura aussi à la mairie.

Prochaines dates à retenir :

Fête de la musique le 18 juin

Parcours artistique les 22 et 23 juillet

La vie de la commune

VIGIDEL

INFORMATION GENDARMERIE

Depuis quelques temps, une escroquerie consiste à faire miroiter le legs d'une assurance vie à des proches d'un défunt se développe.

Mode opératoire : « Les victimes sont contactées par téléphone ou par Mail par une personne se présentant comme avocat spécialisé dans le droit des successions. L'escroc annonce à son interlocuteur qu'il est bénéficiaire d'une assurance-vie souscrite par le défunt ». Ce mode opératoire est un peu le même que « l'escroquerie aux faux ordres de virement » (Cf. pièce jointe).

La victime est invitée à fournir divers documents d'identité et un compte bancaire. Les escrocs s'expriment le plus souvent dans un français parfait et sans accent.

PRÉCONISATIONS DU RÉFÉRENT SÛRETÉ

- Ne jamais communiquer de données personnelles par téléphone ou par Mail,
- Consulter le site www.ciclade.fr de la Caisse des Dépôts (voir ci-dessous) ;
- Toute escroquerie doit être signalée à la gendarmerie et à votre banque ;
- En cas d'escroquerie par internet : vous pouvez transmettre des signalements de contenus ou de comportements illicites auxquels vous vous seriez retrouvés confrontés au cours de votre utilisation d'Internet sur : www.internet-signalement.gouv.fr.

LES MERCREDIS DE VENTEROL

Le mercredi 8 février, à l'heure de l'apéritif, seize venterolais se sont retrouvés autour de Marie-Pierre Marcel, œnologue, pour une soirée de dégustation qui a mis à l'épreuve de l'odorat et du goût les amateurs de vin. Ils ont dégusté, comparé, et apprécié la conduite éclairée et agréable de l'animatrice. Elle nous a fait le plaisir de venir pour la deuxième année consécutive bénévolement.

Nous lui adressons nos sincères remerciements et peut-être à l'année prochaine ?

Exceptionnellement jeudi 16 mars, « soirée en l'honneur de toutes les femmes ».

Mona Lisa, chœur de femmes, en concert.

A l'initiative du collectif « Les femmes, des citoyennes à part entière ? »

Plus personne sans doute n'ignore que le 8 mars est la Journée Internationale des Femmes, officialisée par les nations Unies en 1977 (40 ans !). C'est une journée de manifestations à travers le monde pour fêter les victoires et les acquis mais aussi pour faire entendre les revendications et rappeler toutes les luttes qui demeurent d'une brûlante actualité, égalité des droits et luttes contre toutes les formes de violence.

Depuis trois ans, un collectif de femmes élues s'est constitué localement, piloté par Marie-Pierre

Monier, maire de Vinsobres et sénatrice et Pascale Rochas, conseillère départementale. Il organise des rassemblements autour de thèmes sensibles d'actualité dans différentes communes des Baronnies provençales.

Cette année, Venterol a été retenu pour une soirée artistique. Le chœur de femmes Mona Lisa se produira à la salle des fêtes avec un programme de chants de femmes au travail, évocateur des conditions de vie, ponctué de berceuses. Durée : environ 1h15, suivi du traditionnel verre de l'amitié partagé avec les artistes.

Nous comptons sur un public nombreux, les femmes, bien entendu, mais également les hommes pour marquer leur solidarité et leur volonté de participer activement à l'évolution des droits. Le public sera invité à verser une participation libre.

Jeudi 16 mars – salle des fêtes – 20h30.



La vie de la commune

LA GALERIE OMBRE ET LUMIÈRE

Ouvre ses portes à nouveau le 8 avril prochain pour 4 nouvelles expositions.

Au programme :

Du 8 avril au 14 mai : L'artiste plasticienne, Florence Gosset.

Du 3 juin au 2 juillet : L'artiste peintre, Pascal Marcel.

Du 14 juillet au 13 août : Un binôme d'artistes peintres suisses, Elisabeth Schmidiger et Andres Meyer.

A très bientôt,

Marianne

Pour plus de renseignements :

Galerie Ombre et Lumière, 12 rue du Goulet, 26110 Venterol

Tél. 04 75 27 95 13



L'ÉCOLE AU BORD DE LA MER

Tous les enfants de l'école vont partir à Valras-plage au mois d'avril.

Les enfants de d'école maternelle resteront deux nuits. C'est déjà une grande aventure pour eux.

Les plus grands (CP au CM2) y resteront toute la semaine, du 3 au 7 avril.

Une classe de découverte est un moyen pédagogique qui va permettre aux enfants de construire des apprentissages autour de la citoyenneté, d'activités physiques et sportives, de découverte du milieu marin.

Une classe de découverte, c'est aussi un moyen de cohérence et

de cohésion dans l'école. Elle permet de renforcer la communication avec la mairie et les familles.

Nous remercions vivement l'APE et la mairie ; sans elles, cette classe de découverte n'aurait pu avoir lieu.

Un petit peu de poésie pour vous souhaiter une bonne année même si c'est un petit peu tard !

**Bonne année à toutes les choses :
Au monde ! A la mer ! Aux forêts !**

**Bonne année à toutes les roses
Que l'hiver prépare en secret.
Bonne année à tous ceux qui
m'aiment**

Et qui m'entendent ici-bas...

**Et bonne année aussi, quand
même,**

**A tous ceux qui ne m'aiment pas.
Rosemonde Gérard**



La vie de la commune

L'APAVEN

UNE SOUSCRIPTION POUR LA CHAPELLE SAINTE PERPÉTUE

L'APAVEN en collaboration avec la municipalité va signer le 25 avril une convention pour mettre en place une souscription avec la Fondation du Patrimoine.

Cette souscription – nous l'espérons – va permettre de financer une partie importante des travaux.

Grace à vos dons qui sont déductibles en partie des impôts (exemple pour un particulier : un don de 100 euros donne droit à 66 euros de réduction de votre impôt sur le revenu) les peintures de la Chapelle Sainte Perpétue pourront retrouver leur aspect d'origine. Vous pourrez contribuer à sauver ce lieu de dévotion, de mémoire et cet ensemble pictural unique et fort.

Ce projet patrimonial se fait en collaboration avec la paroisse et la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme.

Les personnes qui veulent faire un don ou avoir des renseignements peuvent contacter l'APAVEN mairie de Venterol ou appeler au 04 75 27 41 24

Rappel historique :

L'origine de ce lieu de culte est difficile à dater, probablement médiéval ; on sait cependant que la chapelle dès le XVI^{ème} siècle est dédié à Sainte Perpétue, une jeune Carthaginoise martyrisée le 7 mars 203. Son culte s'est diffusé dans le bassin méditerranéen, à Nîmes sans doute dès le V^{ème} siècle ; Venterol en est un jalon. Cette dévotion a pris de l'ampleur au XIX^{ème} siècle et demeure aujourd'hui très présente dans la mémoire venterolaise. Un pèlerinage a eu lieu jusqu'aux années soixante et chaque année une messe est célébrée autour du 7 mars. Caché dans un vallon sur la route de Vinsobres, le bâtiment est plutôt rustique et a subi de nombreuses réfections depuis le XVI^{ème} siècle. En 1964/65 Cristobal Orti, un peintre venterolais d'origine catalane, redonna vie à l'édifice en décorant les murs et la voûte de scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Les travaux de restauration :

Suite à des infiltrations, l'intérieur a subi d'importants dommages. La toiture ayant été restaurée en 2015, il faut à présent sauver les peintures qui se dégradent rapidement. Sur 170 m² le travail consistera à nettoyer, consolider et restituer le décor en respectant les spécificités techniques et artistiques de l'œuvre.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APAVEN ET CONFÉRENCE SUR LES 700 ANS DE L'ENCLAVE DES PAPES

Nous vous informons que l'Assemblée Générale de l'APAVEN aura lieu :

***Le samedi 1 avril 2017 à 17h à la salle des fêtes
de Venterol***

Au programme : rapport moral et financier, activités de l'association et projets notamment la restauration des peintures de la Chapelle Sainte Perpétue.

Les personnes qui ne seraient pas à jour de leur cotisation 2017, pourront le faire à l'occasion.

A partir de 18h Henri Veyradier éminent historien valréassien donnera une conférence sur les 700 ans de l'Enclave des Papes. On verra que les relations entre la Papauté et le Dauphiné gouverné par le Roi de France ne furent pas toujours paisibles. Sujet intéressant pour l'histoire de Venterol qui fut donc longtemps commune frontière.

Nous comptons sur votre soutien et nous vous attendons nombreux.